

Règlement graphique n°2 Zonage

Bréhal

Prescrit le 29 mai 2018
Arrêté le
Enquête publique
Approuvé le
Nom du Prés. de GTM

Signature

Pièce n°

1 2 3 4 5

géostudio gamay
Géomatics & Urbanisme

zAD
ARCHITECTURE

capla
ARCHITECTURE

Granville
Terre & Mer
Communauté de Communes

1. ZONES
- Limite de zone
2. PRESCRIPTIONS
- Hale ou alignement d'arbres à protéger (L151-23 CU)
 - Cours d'eau (L 151-23 CU)
 - Élément naturel protégé pour son intérêt écologique ou paysager (L151-23 CU)
 - Espaces Boisés Classés (L113-1 CU)
 - Zone inondable (source DREAL)
 - Zone humide
3. HABILLAGE
- Limites parcellaires
 - Bâti dur
 - Bâti léger

